



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
28 janvier 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 25 janvier 2013, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Comme suite à ma lettre du 3 janvier, j'ai l'honneur de vous informer que les membres du Conseil de sécurité ont décidé d'envoyer une mission au Yémen, qui se rendrait à Sanaa le 27 janvier 2013. Les Ambassadeurs Mark Lyall Grant, du Royaume-Uni, et Mohammed Loulichki, du Maroc, conduiront conjointement la mission. Les membres du Conseil sont convenus du mandat de la mission (voir annexe).

Après consultation avec les membres du Conseil, il a été décidé que la mission serait composée comme suit :

M. Mario Oyarzábal (Argentine)  
Ambassadeur Gary Francis Quinlan (Australie)  
Ambassadeur Agshin Mehdiyev (Azerbaïdjan)  
M<sup>me</sup> Hua Jiang (Chine)  
M. Alexander A. Pankin (Fédération de Russie)  
M. Martin Briens (France)  
Ambassadeur Gert Rosenthal (Guatemala)  
Ambassadeur Sylvie Lucas (Luxembourg)  
Ambassadeur Mohammed Loulichki (Maroc)  
Ambassadeur Raza Bashir Tarar (Pakistan)  
Ambassadeur Shin Dong-ik (République de Corée)  
Ambassadeur Mark Lyall Grant (Royaume-Uni)  
M. Olivier Nduhungirehe (Rwanda)  
Ambassadeur Kodjo Menan (Togo)

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Masood **Khan**



## Annexe

### **Mandat de la mission du Conseil de sécurité au Yémen, prévue le 27 janvier 2013**

**Mission dirigée par les Ambassadeurs Mark Lyall Grant  
(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)  
et Mohammed Loulichki (Maroc)**

1. Réaffirmer l'appui constant du Conseil de sécurité au processus de transition politique en cours au Yémen, mené conformément aux prévisions du mécanisme d'application du Conseil de coopération du Golfe et en vue de la tenue d'élections en février 2014, ainsi qu'aux rôles importants que jouent dans ce processus le Président Hadi, le Gouvernement d'union nationale et le peuple du Yémen;
2. Évaluer les suites données aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2051 (2012), et examiner les progrès que le Gouvernement du Yémen a accomplis vers la tenue de la Conférence de dialogue nationale, la restructuration des forces de sécurité et des forces armées regroupées dans le cadre d'une structure nationale unifiée professionnelle, la fin de tous les conflits armés et l'application de mesures pour faire face à la situation économique et à la situation humanitaire;
3. Examiner l'état de la sécurité au Yémen, notamment l'action en cours du Gouvernement yéménite pour combattre Al-Qaida dans la péninsule arabique et pour mener à bien la réforme de l'appareil de sécurité;
4. Rencontrer, aux fins d'examiner et d'évaluer la transition, des représentants des partis yéménites et des partenaires internationaux à Sanaa, y compris, si possible, le Conseil de coopération du Golfe et des acteurs yéménites, notamment des représentants de la société civile;
5. Évaluer les progrès accomplis en vue d'activer les promesses de dons faites à Riyad le 4 septembre 2012 et à la réunion ministérielle des Amis du Yémen tenue à New York le 27 septembre 2012;
6. Réaffirmer l'importance d'une coordination et d'un financement immédiats de la part des donateurs en vue de remédier à la situation humanitaire très grave au Yémen;
7. Reconnaître les nombreuses difficultés que rencontre encore le Yémen sur la voie de la transition et souligner les préoccupations que continuent d'inspirer au Conseil de sécurité les personnes qui gênent ou compromettent la transition, notant à cet égard que la résolution 2051 (2012) prévoit la possibilité d'imposer des sanctions aux auteurs de troubles;
8. Exprimer un soutien énergique à l'égard du rôle que joue la communauté internationale pour mettre en œuvre l'initiative du Conseil de coopération du Golfe, notamment l'action que déploient les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le Conseil de coopération du Golfe, le représentant de l'Union européenne et le Conseiller spécial du Secrétaire général, ainsi que les bons offices de ce dernier au Yémen.